

Motion du 11 juin 2008 de Mmes Maria Pérez, Salika Wenger, Maria Casares, M. Pierre Rumo, Mme Anne Carron-Cescato, MM. Jean-Charles Lathion, Yves de Matteis, Mme Marie-Pierre Theubet et M. Jacques Baud: «Afin que le Théâtre Pitoëff redevienne un théâtre».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 17 décembre 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la fermeture annoncée du Théâtre du Galpon situé sur le site Artamis qui réduit les perspectives de représentation pour le théâtre genevois non institutionnel;
- l'occupation du Théâtre Pitoëff par diverses compagnies théâtrales qui offrent à ce théâtre une programmation éclectique cent jours par an;
- la forte affluence de spectateurs aux différents spectacles proposés, certains même y ayant pris abonnement à l'année;
- l'incongruité qu'un théâtre dépende d'une gérance immobilière et non pas du département de la culture comme l'indiquerait sa fonction;
- cette incongruité accrue du fait que les intendants et les techniciens relèvent de deux départements, avec des cahiers des charges très différents, qui les placent dans des situations floues face à certains utilisateurs;
- le loyer excessif demandé par la Gérance immobilière municipale (GIM) pour l'occupation de ces lieux;
- l'absence de moyens mis à disposition par la GIM afin que ce théâtre puisse exercer ses fonctions dans les meilleures conditions;
- le fait que le Théâtre Pitoëff fait partie du patrimoine théâtral européen de part son histoire particulière,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'attribuer le Théâtre Pitoëff à la création théâtrale non institutionnelle;
- de subordonner la totalité de la gestion du Théâtre Pitoëff au département de la culture.